



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU MOYEN CHARI
DEPARTEMENT DE LA GRANDE SIDO
SOUS PREFECTURE DE MARO
CANTON MARO

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CANTON MARO

Août 2014 – Juillet 2018

Version définitive

Réalisé par l'Association de Développement du Canton Maro avec l'Appui-Conseils-Accompagnement du **RESAP/MC** et ses partenaires APIDO, APAOR, APDI, EFORMA, l'Associé ACRA dans le cadre du « Projet d'Appui aux Initiatives Locales de Développement Durable dans le Moyen Chari », **PAILDMC**
Contrat FED/2012/301-969 (PADL-GRN ; FED/2009/021-320)

Cooperation TCHAD – UNION EUROPEENNE

« Maro » signifie « Je vais en guerre »



Photo RENODJI / PAILD-MC / 2013

Août 2014

LISTE DES ABREVIATIONS ET DEFINITION DES CONCEPTS

PDL : Plan de Développement Local

PDC : Plan de Développement du Canton

CDC : Comité de Développement Cantonal

ODV : Organisation du Développement du Village

ADC : Association du Développement Cantonal

CDA : Comité Départemental d'Action

AV : Association Villageoise

CEC : Caisse d'Épargne et de Crédits

PSD : Plan Stratégique de Développement

CCCD : Cadre de Concertation Cantonale de Développement

CCD : Comité de Développement Cantonal

Territoire : espace géographique connu où les habitants ont une histoire commune.

Acteurs locaux : représentants de la population qui assurent des fonctions spécifiques

Vision de développement : elle traduit un état futur souhaité d'un territoire.

Objectif : un objectif est ce que l'on se propose d'atteindre à travers des actions.

Développement local : processus de progrès engagé au niveau d'un territoire donné par la volonté commune des acteurs locaux visant des objectifs définis.

Planification locale : organisation des actions et des moyens (financiers, humains, matériels) à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de développement d'un territoire.

Plan de Développement Local: document dans lequel sont indiqués les objectifs de développement du territoire, les actions et les moyens à mettre en œuvre.

Axes de développement : préoccupations majeures exprimées par la population en termes d'objectifs développement.

Démarche participative : la planification locale exige la participation des représentants de toutes les couches sociales de la population concernée.

Stratégie : c'est l'ensemble des conditions et des mesures à prendre en compte pour mettre en œuvre les actions prévues dans le PDL en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Schéma du territoire (ST) : image du territoire telle qu'elle se présente sur une carte.

Schéma d'aménagement du territoire (SAT) : représentation du territoire sous forme de projection, de changement positif programmé.

Genre : fait référence aux différences socialement construites entre hommes et femmes et à la manière dont elles déterminent les fonctions de chacun.

Indicateur : mesure des objectifs atteints par l'exécution des activités

Approche : manière d'aborder un sujet, un travail, un projet

Bénéficiaires : personnes, groupes ou organisations qui profitent de l'avantage d'une action, d'un projet de développement.

Communauté : groupe de personnes vivant dans un même territoire

Diagnostic : analyse de la situation, des évolutions, des atouts et des principaux problèmes d'un territoire et détermination de solutions réalistes

Dispositif : ensemble organisé de méthodes, de procédures et de moyens pour agir

Faune : totalité des animaux habitant un espace donné

Flore : ensemble des plantes d'une région

Norme : limite supérieure à ne pas dépasser ou limite inférieure à respecter.

Planification : définition d'objectifs et organisation des actions et moyens nécessaires pour les atteindre.

TABLE DES MATIERES

Liste des Abréviations et définition des concepts

Table des matières

Introduction et démarche méthodologique

Chapitre I : Généralités du canton

I.1 Caractéristiques physiques

I.1.1 Localisation géographique

I.1.2 Caractéristiques physiques

I.2 Milieu humain

I.2.1 Historique du canton

I.2.2 Démographie

I.2.3 Organisations paysannes

I.3 Activités économiques

I.3.1 Agriculture

I.3.2 Élevage

I.3.3 Pêche

I.3.4 Commerce

I.3.5 Artisanat

Chapitre II : Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

2.1 Le domaine Agriculture - Elevage - Pêche

2.1.1 Résultats du diagnostic

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

2.2 Le domaine Environnement - Gestion des Ressources Naturelles - Tourisme

2.2.1 Résultats du diagnostic

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

2.3 Le domaine Santé - Assainissement

2.3.1 Résultats du diagnostic

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

2.4. Le domaine Economie

2.4.1 Résultats du diagnostic

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

2.5. Le domaine Education – Culture – Jeunesse - Sport

2.5.1 Résultats du diagnostic

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

2.6. Le domaine Affaires sociale - Genre

2.6.1 Résultats du diagnostic

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

2.7. Le domaine Gouvernance – paix - sécurité

2.7.1 Résultats du diagnostic

2.7.2 Les axes prioritaires de développement

Chapitre III : Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Chapitre IV : Projets de développement sur la durée du plan

Chapitre V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation en cours au Tchad est un gage d'une participation de la population à l'élaboration de plans de développement durable. Cette approche s'appuie sur le savoir faire de la population elle-même.

Le changement significatif dans le sens de la réduction de la pauvreté et particulièrement en milieu rural passe par des initiatives locales de développement durable.

La réalisation du diagnostic à l'échelle du canton Maro a permis de disposer des informations de base, d'identifier les problèmes, proposer et prioriser des solutions possibles. Cette démarche a permis d'identifier aussi les potentialités en vue d'élaborer des plans de développement des cantons ciblés.

Face au contexte d'extrême pauvreté due principalement à la faiblesse des principaux secteurs de production, la mauvaise gestion des ressources naturelles, l'insécurité alimentaire structurelle, la faiblesse des initiatives locales concertées de développement et une insuffisante organisation et structuration de population qui ne parvient pas à se mobiliser et à se concerter pour mener des actions pouvant s'inscrire dans un plan de développement en vue d'améliorer leurs conditions de vie, le RESAPMC à travers le PAILDMC a accompagné une prise de conscience des communautés locales par rapport à la place qu'elles devraient occuper dans un processus démocratique et du rôle qu'elles devraient jouer dans le processus de développement durable.

L'analyse des résultats du diagnostic participatif cantonal a porté sur la situation actuelle ou les problèmes actuels, les causes de ces problèmes, leurs conséquences, les potentialités existantes, les contraintes et la situation souhaitée ou objectifs à moyen terme.

Notre méthodologie a consisté principalement à l'implication des différents acteurs de développement et d'autres acteurs comme les religieux, les nomades, les jeunes, les femmes, les commerçants, les chefs de services déconcentrés de l'Etat.

Les séances d'animation ont été accompagnées des échanges et des débats publics avec les participants. Elles ont été centrées sur les opportunités qu'offre le processus de décentralisation au Tchad en cours comme cadre institutionnel idéal favorable une à gestion rationnelle des ressources locales et donc de développement local.

L'élaboration du plan de développement du canton Maro s'est faite dans le chef lieu de canton avec l'appui des animateurs locaux et la participation des représentants des villages (au moins 3 par village).

Ce document est une orientation stratégique basée sur les axes prioritaires de développement en milieu rural notamment l'agriculture, l'Elevage, la Santé, l'Education, la Gestion des Ressources naturelles, le Commerce, le Sport et Loisirs, la promotion du genre regroupés en sept domaines.

Le PDL est élaboré dans le cadre de planifier les actions prioritaires pour le développement du canton.

Ce PDL est l'émanation de la population elle-même car axé sur l'approche participative touchant toutes les catégories socio- professionnelles et prenant en compte toutes les sensibilisations locales.

Dans ce plan de développement cantonal, plusieurs actions ont été identifiées par les bénéficiaires. C'est un document élaboré pour une durée de quatre (4) ans en fonction des orientations du **Guide harmonisé** et tenant compte de la mobilisation des ressources locales pour l'exécution des projets.

La planification participative des actions de développement local est un processus visant à impliquer l'ensemble des acteurs du développement et en particulier les communautés locales dans une démarche leur permettant de se doter d'un outil de référence cohérent et réaliste.

L'ensemble des actions retenues reflète une certaine vision voulue en matière de développement local du canton à l'horizon de 2018. Il s'agit d'un outil de référence et qui est susceptible d'être adapté suivant les priorités et les ressources disponibles de manière à répondre aux priorités définies dans le cadre des objectifs et de la stratégie de développement local du canton.

Notre PDL est un document de référence à l'intérieur du quel on énumère tous les problèmes qui entravent la bonne marche du canton. Nous proposons des pistes de solution à court, moyen ou long terme. Le document constitue pour nous un outil de solidarité entre les communautés du canton.

Notre PDL a pour objectifs de définir de façon commune les grandes orientations de développement de notre canton et en dégager les résolutions fermes pour la mise en œuvre des actions qui s'y trouvent.

Nous élaborons notre PDL pour nous permettre de nous mettre en route de développement car selon le processus de décentralisation engagé par le gouvernement, rien ne se fait de nos jours sans ce document. Raison pour laquelle, nous, membres des ODV et ADC ainsi que les autres acteurs (autorités locales, chefs religieux, traditionnels, etc.) avec l'appui technique et financier de PAILD-MC, décidons de corriger les problèmes qui empêchent notre canton de se développer. Ainsi, ces problèmes ont été répertoriés lors du diagnostic participatif, analysés et solutionnés. Cela a conduit à une planification locale au cours de laquelle, les projets ont été formulés, localisés dans les différentes zones avec leur coût budgétaire pour leur exécution en court, moyen et long

Les commissions thématiques ont pu approfondir certains points requérant un degré de réflexion et de prise de décision dépassant le cadre du village. Le plan de développement a été validé au niveau cantonal

Il a été présenté et soutenu par les membres de l'ADC devant le Comité Départemental d'Action qui, après avoir fait des amendements et des recommandations pour sa validation.

L'ossature de ce PDL se présente comme suit :

- Généralités du canton
- Diagnostic participatifs du canton
- Grands axes de développement par domaine
- Projets de développement par domaine du plan
- Mécanisme de mise en œuvre, de pilotage et de suivi

PRESENTATION DU PADLGRN ET DU PAIDLDMC

Le Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL/GRN) est financé sur le 10^{ème} FED à hauteur de 27 millions d'euros. La maîtrise d'ouvrage du programme est assurée par l'Ordonnateur National du FED (ON). Le Ministère de l'Economie et du Plan, à travers son Secrétariat Général, en assure la maîtrise d'œuvre.

Le PADL-GRN constitue le passage à l'échelle de 7 à 13 régions de l'expérience développée à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui Structurant des Initiatives Locales de Développement (PASILD), en capitalisant les expériences des projets FED antérieurs (ADER, PMR, CURESS..), des projets de la coopération allemande (PRODALKA, PRODABO) et de la Banque Mondiale (PROADEL).

Le PADL-GRN vise spécifiquement le renforcement des dynamiques participatives de développement local et de gestion des ressources naturelles en se basant sur trois grands axes d'intervention :

1. Le renforcement des capacités institutionnelles centrales et territoriales ;
2. La planification participative et la gestion concertée des terroirs ;
3. L'appui à la mise en œuvre de réalisations sociales et économiques.

Dans le cadre des activités liées à l'axe d'intervention 3, une des priorités est la consolidation du processus d'appui à la gouvernance locale enclenché par les programmes d'appui au développement local, notamment le PASILD et les autres programmes intervenus dans le passé dans les régions couvertes par le PADL-GRN.

Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales

De manière spécifique il s'agit de renforcer les dynamiques participatives de développement local et de GRN

Les populations bénéficiaires ; essentiellement des groupes vulnérables, en particulier les femmes sont estimées à 70% de la population rurale des 13 régions (environ 3. 000.000 habitants, soit 1/3 de la population du pays)

L'approche stratégique est de :

- Soutenir directement les populations;
- Soutenir les acteurs bien organisés qui sont en mesure de participer au cofinancement des actions (au moins 10% du budget total de la subvention doit être apporté par le demandeur);
- Soutenir des mesures visant à renforcer la coordination et les interactions entre les parties prenantes et les institutions;
- Soutenir le droit d'initiative des acteurs intéressés, en subsidiarité avec les projets nationaux, en cofinçant leurs «propres initiatives» et non en définissant en détail les activités qu'ils doivent soutenir en tant que «partenaires d'exécution».

Saisissant cette opportunité le RESAPMC et ses partenaires dont APIDO, APAOR, EFORMA et APDI ont proposé le Projet d'Appui aux Initiatives Locales de Développement durable dans le Moyen Chari (PAIDLDMC) afin de contribuer à améliorer la gestion des ressources naturelles et assurer la sécurité alimentaire des populations de la région du Moyen chari à travers le renforcement des dynamiques locales

Spécifiquement le PAIDLDMC a appuyé la mise en place des cadres de concertation et renforcer leurs capacités en vue de formuler les conditions de développement durable des 11 cantons dans le Moyen chari dont Korbol, Moussafoyo, Kyabé, Balé, Ganga, Makoubou, Begoula, Maro, Bendana, Moussoro et Djeke-Djeké.

Les groupes cibles sont les **acteurs locaux** des 11 cantons dans le Moyen chari, composées d'organisations communautaires, des services techniques, des autorités locales et chefs traditionnels ; soit total 658 personnes dont 135 femmes

L'ensemble des populations des 11 cantons dans le Moyen chari, les plus vulnérables estimées à 159 416 personnes dont 74 687 femmes constituent les bénéficiaires de ce projet.

Chapitre I : Généralités du canton

Maro est érigé en canton vers les années 1923 par l'administration coloniale. Il compte de nos jours 43 villages et ferricks pour une population estimée 59 915 habitants avec environ 22 000 réfugiés centrafricains répartis dans les deux camps à savoir Belom I et Belom II auxquels on ajoute les retournés.

Les principales activités pratiquées par la population sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la cueillette, l'artisanat et le petit commerce.

I.I CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

I.I.I Localisation géographique

Le canton Maro est limité au nord par le canton Moyo, au sud par la RCA, à l'Est par le canton Moussafoyo et Gourourou et à l'Ouest par le canton Bendana



Liste des villages du canton Maro

N°	Nom du village	Nombre de ménages	Populations
1	MOUTOUGO	59	283
2	PARIS-SARA	320	1823
3	MADJIMTA	90	140
4	NDINABA	125	887
5	MOBOSAMNDO	50	450
6	MAÏNGAMA	53	260
7	KEMKAGA	35	218
8	NGONE KABA	17	203
9	SANDANA I	33	245
10	MOÏTADJIM (Ferme)	62	238
11	NELMBI	313	1978
12	NDANGOULOU	43	291
13	KARBOWO	33	180
14	BELOM	57	308
15	NDINABADA	76	517
16	MIAINVELE	124	910
17	MARO	1300	5120
18	NGONE – MOLO	24	107
19	KOBDOGUE II	515	1221
20	KOBDOGUE I	197	1081
21	BEMADJI II/KOBDOGUE	62	613
22	NGAKORIO II	102	1569
23	BEKANA	113	1239
24	KOUKOUROUDJA	123	781
25	NGAKORIO I	165	1789
26	MBOBIRI	40	204
27	FERME TANGUINAN	85	414
28	MOUSMBA	38	340
29	SANDANAN II	39	241
30	BEKION	36	258

31	DJIRANMADJI	45	501
32	MBIMBAGUE	42	220
33	MOLLO	31	140
34	MAÏMBERE	24	149
35	NGRIBINGUI	15	135
36	YAROUGOU	26	274
37	MAITRO	55	300
38	NGONEKABA I	63	195
39	KOURBOU	75	325
40	SIDO BEMADJI	1432	52 385
41	NGADANDJA	300	956
42	BEKOLO (yaroungou)	112	609
43	ROHOUNDA	70	400
44	ALLYA (F)	13	40
45	RYATE (F)	65	350
46	AIMANIA (F)	50	120
47	COURBOU	75	237
48	MAITRO II	55	275
49	ATAMAI (F)	11	27
50	NGANDAZA	300	800
51	ROHOUNDA	70	300
52	HORO	52	442
53	NADILI	637	2300
54	KPETENE	100	350
55	NDONANTE	40	200
56	DOGO	152	415
57	BIDJA	52	277
58	KOUBOU	67	244
59	ZAZIRA (F)	50	250
TOTAL			

Source : ADC

I.1.2 Caractéristiques physiques

I.1.2.1. Le Relief

Le canton est couvert de plaines inondables par endroits et exondées dans presque 50% des villages du ressort du canton

I.1.2.2. Le sol

On trouve dans le canton trois types de sol. Ce sont : le sol argileux, le sol sablonneux et le sol latéritique (sol à concrétion). Les deux premiers se trouvent sur toute l'étendue du canton. De nos jours, le sol est exposé à une menace de dégradation suite à la surexploitation des espaces emblavés, le surpâturage, la pression démographique et animale.

I.1.2.3. Le climat

Température

Il y'a deux types de température que l'on trouve dans le canton Maro. Il ya la période de la fraîcheur qui commence de novembre à février, avec une température qui baisse à 25° C. la seconde période est la période de la chaleur qui va de mars à mai avec une température allant jusqu'à 38° C

Pluviométrie

Situé dans la zone soudano-guinéen, le canton Maro à un climat de type tropical avec une saison de pluie allant d'Avril en Octobre. La quantité annuelle de pluie enregistrée varie entre 800mm à 1300mm.

I.1.2.4. La végétation

La végétation est de type soudano-guinéenne caractérisée par une savane arborée et la forêt claire par endroit. Les espèces d'arbres dominants du canton sont :

Nom local	Nom français	Nom scientifique
KIYON	KARITE	VITELARIA PARADOXA
MATE	NERE	PARKIA BIGLOBISA
DIL	CAÏCEDRA	KAYA SENEGALENSIS
BITA	-	DANIOLA OLIVERI
KÖL	FIGUIER	GIGIANTINCE
YIDOH	-	LEA CARPUS/STERCULIAS
RON MBO	-	-
DOUÏ	-	STRUCHNOS SPINOSE
MOURKOUTE	-	DETARIUM MICROCARPUM
KOB	FIGUIER	PICUS DATIOLA
RIMBE	-	COMBRETUM COLINUM
KIRKITE	-	RIMENIA AMERICANA
MOUÏ	-	DONIANA VITEX
MASSE	TAMARINIER	TAMARIUNDUS INDICA

Source : ADC

Depuis quelques années, ces ressources ont subi une forte dégradation due à l'action humaine et animale. Cette dégradation se fait sentir dans tous les villages

1.12.5. Hydrographie

Le canton est traversé par un cours d'eau permanent : la grande sido. Il ya 3 cours d'eau temporaires qui sont koutou au sud de la ville de Maro et Dobene, situé entre Mianvélé et Moutougo et la Moyenne Sido qui sert de limite frontalière entre le Tchad et la RCA.

1.1.2.6. Faune

Il y'a deux types de faune dans le canton Maro. Il s'agit de la faune terrestre et la faune aquatique.

Faune terrestre

On trouve dans les forêts claires et la savane les espèces animales suivantes : les singes, les gazelles, les sangliers, phacochères, biches-cochons, porc-épic, les lapins...

Faune aquatique

Dans les cours d'eau et marres du canton, on trouve les espèces suivantes : Tortues, varan aquatique et les différentes espèces de poisson, ainsi que les caïmans, canards armés, Compte tenu de certaines pratiques traditionnelles, on trouve dans certains villages les aires protégées pour les rites initiatiques

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1 Historique du canton

Les habitants du canton Maro sont venus de « Glôh » après avoir assassiné un soldat de l'armée coloniale qui a divergé ou violé une jeune fille de 14 ans. Ce déshonneur dont est victime, la jeune fille va pousser les parents à causer un crime que l'administration coloniale ne pouvait pas supporter, envoyer une expédition pour réprimer l'acte qu'elle considérait comme barbare. Informer par ses cousins NGASSIBA et NAGUE, les « criminels » vont fuir pour venir fonder un village en lui donnant le nom de « Maïroh » qui signifie « j'ai fui la guerre ». La mauvaise transcription du nom en français a apporté une modification de sens et de nom. Au lieu de Maïro, on lit Maro qui veut dire « je vais en guerre ». L'émigration a eu lieu vers les années 1850.

A l'arrivée des colons, le village est dirigé par un chef de terre M. MOIKOUMBA. Il est considéré dans son clan comme une autorité suprême. Il est ensuite nommé chef de village par les autorités coloniales. Il a eu à diriger le village de 1900 à 1916.

Après sa mort, le pouvoir est donné à son neveu M. DJANGUYO NONDOH. Il dirige le village car les enfants du défunt sont tous mineurs. Ils n'ont pas l'âge requis pour succéder à leur père. Il a régné de 1916 à 1932. Il faut noter que Ndjanguyo était un chef qui affiche un comportement d'insubordination envers ses chefs hiérarchiques. C'est ce qui lui a valu la mort précoce. Il est décédé quand ses enfants étaient mineurs. Pour combler le vide administratif, les notables ont fait recours au petit fils de MOIKOUMBA, du nom ABDOULE pour conduire les affaires du canton. Il dirigea de 1932 à 1945. Suite à une mauvaise gestion, il va être destitué par le comité des sages et les notables. Cette destitution est faite au profit de TAGUINAN GANDA DJANGUYO. Il accéda au pouvoir en 1945. A sa prise de pouvoir, Taguinan a réorganisé son pouvoir en mettant en place un mécanisme de gestion de large ouverture. Cette bonne réputation lui a permis de gagner une promotion : chef de canton de 1945 à 1963, chef de poste administratif en 1963. Quelques mois après il est nommé par arrêté ministériel comme Sous-préfet de Mara. Il géra de 1963 à 1974, année à laquelle il trouva la mort, le 14 décembre 1974 à Ndjamenà.

Après le décès de ce vaillant homme de Maro, son frère NDAKOURATE DJANGUYO alias BAYE va le succéder ; il a régné de 1974 à 1991.

Compte tenu des troubles militaro-politique de 1984 qui ont bouleversé le sud du Tchad, Ndakourate va s'exiler avec sa famille à KABO, sous-préfecture de la RCA.

Ainsi, est-il important de trouver quelqu'un pour coordonner les affaires du canton ? M. NGOMINYADJI PASCAL va accéder au pouvoir en tant que chef de canton intérimaire. Il céda le pouvoir à Ndakourate en 1987 après son retour au bercail, suite aux accords de paix signés entre les rebelles du sud et le gouvernement. Il est décédé en septembre 1991.

Après le conseil de famille, M. KEMNEL TYAGUINAN SAMUEL a été choisi par ses oncles paternels comme successeur de Ndakoumrate. Fils de l'ancien chef Taguinan, Samuel a pris la destinée de Maro le 03 octobre 1991 jusqu'à nos jours.

En effet, la politique de décentralisation enclenchée au Tchad et qui se traduit dans les faits par le découpage administratif et les élections, Maro est érigé en commune en 1999. Il est le chef du lieu département de la Grande Sido en 2002. Selon l'arbre généalogique du canton, Maro est dirigé de 1923 à nos jours par six chefs de cantons :

- 1- DJANGUYO NONDOH de 1923 à 1932
- 2- ABDOULE NGAMA MORGOY de 1932 à 1945
- 3- TAGUINAN GANDA DJANGUYO de 1945 à 1974
- 4- NDAKOUMRATE DJANGUYO de 1974 à 1991
- 5- NGOMINYADJI PASCAL de 1985 à 1987 (le pouvoir est repris par Ndakoumrate)
- 6- KEMNEL TAGUINAN SAMUEL de 1991 à nos jours

I.2.2 Données sociodémographiques

No	Village du Canton	Nombre de ménages	Population 2009	Population actuelle estimée	Superficie terroir village (km ²)	Occupation de l'espace agricole (km ²)	Surface coton (ha)	Infra-structure scolaire	Infra-structure sanitaire	Puits/forage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structure culturelles
1	Paris-sara	300	1500	1823		5	87	5	/	1	/	/	/
2	Moutougo	207	400	480	72	2	10	/	/	1	/	/	/
3	Madjimba	90	120	140	3	1,5	10	/	/	/	/	/	/
4	Ndinaba	125	765	887	12	8	/	1	/	2	/	/	/
5	Mobosando	50	410	450	8	2	/	/	/	/	/	/	/
6	Maisama	53	213	260	18	5	/	/	/	/	/	/	/
7	Kemkaga	35	60	200	10	2	20	/	/	/	/	/	/
8	Ferrickridina	50	175	200	1,5	/	/	/	/	/	/	/	/
9	Ngonkaba	17	149	203	4	1	25	/	/	/	/	/	/
10	SadanaI	33	215	245	25	1	85	1	/	1	/	/	/
11	Maitodjim	62	220	238	25	10	38	/	/	/	/	/	/
12	Nelmbi	313	1792	1978	104	2,19	62	3	/	3	/	/	/
13	Dangoulou	42	170	291	5	2	15	/	/	1	/	/	/
14	Karbobo	33	99	180	6	4	0	/	/	1	/	/	/

No	Village du Canton	Nombre de ménages	Population 2009	Population actuelle estimée	Superficie terroir village (km ²)	Occupation de l'espace agricole (km ²)	Surface coton (ha)	Infra-structure scolaire	Infra-structure sanitaire	Puits/forage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structure culturelles
15	Belom	57	251	308	24	12	11	/	/	/	/	/	/
16	Ndinanbanda	54	328	425	7	4	23	/	I	/	/	/	/
17	Mianvelé	112	630	900	35	3	61	/		/	/	/	/
18	Maro	1300	4329	5120	45	28	100	14	I	1chateau/15 forages	/	0I	02
19	Ngonemolo	24	86	107	02	01	/	/	/	/	/	/	/
20	Kobdogue II	302	909	1200	02	01	/	/	/	I	/	/	/
21	Kobdogue I	197	497	843	04	02	/	/	/	/	/	/	/
22	Bemadji II	62	502	613	03	1,5	/	/	/	/	/	/	/
23	Ngakorio II	102	1119	1569	05	03	/	2	/	I	/	/	/
24	Becanaan	113	816	1239	06	04	/		/	/	/	/	/
25	Koukouroudja	123	615	725	08	4,5	/		/	//	/	/	/
26	Ngakorio I	165	1488	1789	09	05	/		/	/	/	/	/
27	Mbobiri	40	190	204	04	02	/		/	/	/	/	/
28	Ferme taguinan	85	326	414	06	3,5	69		/	/	/	/	/

No	Village du Canton	Nombre de ménages	Population 2009	Population actuelle estimée	Superficie terroir village (km ²)	Occupation de l'espace agricole (km ²)	Surface coton (ha)	Infra-structure scolaire	Infra-structure sanitaire	Puits/forage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structure culturelles
29	Mousmba	38	213	340	03,5	1,5	27	/	/	/	/	/	/
30	SadananII	17	215	241	04	02	48	/	I	/	/	/	/
31	Bekion	36	236	258	04	01,5	/	/		/	/	/	/
32	Djiranmadji	45	403	501	05	02	/	14	I	/	/	/	/
33	Mbinbagné	42	200	220	03	1,5	/	/	/	/	/	/	/
34	Mollo	31	80	140	06	04	/	/	/	I	/	/	/
35	Maimbéré	24	45	148	2,5	I	/	/	/	/	/	/	/
36	Ngribingui	15	30	135	02,5	01	/	/	/	/	/	/	/
	Total	4.385	19.796	24.831	494	79	642	266	03	27/I château	/	01	01

Source : ADC

I.2.3 Organisations paysannes

Villages	Groupements et genre	Date de création	promoteur	Nombre de membre	Statuts	Domaine d'activité	Réalisations	ONG d'appui
Ferrick ridina	GEM/GS	28-6-2006	Anour abdelkerim	22	Complet	Elevage	Troupeau de boeufs	Non
Maro	Culture Moderne	16-03 2006	Alladoum Ndakoumvate	19	Complet	Agriculture et verger	1,5 ha de manguier	FLM-ACT
Dangoulou	Kotana	2009	Assemal	12	Complet	Culture sesame et mais	3 sac mais/ Dispo dans la caisse	Non
	Djahoun madji	2009	Koumtanra paul	14	Complet	Agriculture	5 sacs	Coopi
	Woniadje	2007	Moyalbaye marcel	8	Complet	Agriculture	1 ha de mil	Coopi
Karboba	Wokague	2005	Togue magloir	7	Complet	Arboriculture	½ ha de manguier	Non
	Madjibé tamilas	15-10-2010 20-10-0012	Astoguiyamra maha	18 pers 15pers	/	Agriculture, producteur d'arachide	60000I1 Sac de mil 30000f	/
	madjigain	11-01-0011	ngaryonan	20pers	/	Culture generalement	31000f,4 sac de sorgho, 1sac d'haricot	/
mbobiri	jonitanan	22-06-2012	mbetyana	15pers	/	agriculture	6000 en caisse	/
kobdogueII	Satancue morbo	13-10-11 25-05-2000	Modjaltan suiramadje	15pers 32pers	Oui	Culture d'arachide Culture d'arachide	60 sacs en coque 35 sac d'arachide	/
kobdogueI	Djontanan romains	10-09-2006 18-07-2008	Kerbe mognangar	56Pers 16pers	Oui	Culture d'arachide et manioc, agro-pastorale	101000 en caisse 63 boeufs	/

Villages	Groupements et genre	Date de création	promoteur	Nombre de membre	Statuts	Domaine d'activité	Réalisations	ONG d'appui
Maro	Action courante	29-9-2008	Mamtemadji Tanibé	13	Complet	Charge batterie et transport	Porte tout, ½ ha de verger	Coopi
	Djibona	27-7-2009	Nguirtara alain	24	Complet	Vente de poisson	Compte au PARCEC	Non
	GPHM	24-04-2006	Yassuimadji rene	41	/	Petit commerce	Compte au PARCEC	Coopi
Nelmbi	Djirankina	2006	Hominmadji remond	12	/	Elevage	Quelque bœuf et chèvres	Non
	Masmadji	1998	Raadinan richard	17	/	Agriculture pépinière stockage	Construction grenier	Coopi
Ferme moitadjim	Ndou-koh	2005	Kemramal blaise	12	/	Agricole	4 sac de mil	Coopi
Nelmbi	Djihonmadji	1999	Djiguerkodji frederic	20	/	Stockage Agriculture	2 paires	Coopi
Maro	Kosdoh	2007	Yaramra gaston	13	Complet	Agriculture	Stock 8 sacs	ACT/FLM
	Djimramadje	2010	Mirassede laurent	12	/	Agriculture	Stock 4 sac de mil	Non
	Rassem (011)	2008	Modjimadi eugenie	15	/	Petit commerce	Compte parcec	Non

Villages	Groupements et genre	Date de création	promoteur	Nombre de membre	Statuts	Domaine d'activité	Réalisations	ONG d'appui
Nelmbi	Moukimadje	2008	Mamtebaye jean	8	Complet	Couture	7 machines à coudre	Coopi
	Mamdjigra	1999	Kaltouma agnès	15	/	Agriculture et stockage	19 sacs d'arachides stockés	Coopi
	Djihongang (feminin)	1996	Yantanal simone	16	/	Culture et plantation et arbre fruitier	Maison, arbre et 20 sacs d'arachides	GTZ
	COFAP	2001	Selnal georgette	12	/	Transformation du soja en lait et fabrication du savon	Stock arachide et argent	GTZ
	Mbete adoukadje	2003	Allaramadji laurent	18	/	Culture	Stock 13 sacs d'arachide	Nul
Maro	Lapia	2010	Noubodjimadji doural	14	/	Agriculture	3 sacs d'arachide et un bœuf	ACT/FLM
	Sayan	2009	Sayanodjal paul	16	/	Agro-pastoral	Stock vivre et élevage 3 paire de bœuf	Non
	Hokague	6-12-06	Bealtan charlot	14	Complet	Agro-pastorale	2 sacs stockés	Non
	UCANES	13-1-2003	Djimasra justin	15	/	agricole	Acompte dans la caisse	Non

Villages	Groupements et genre	Date de création	de promoteur	Nombre de membre	Statuts	Domaine d'activité	Réalisations	ONG d'appui
becanaan	Rodonante mixe demlela mireoderoi mixe catisssem mixe	10-01-2006, 24-02-2005, 01-01-2007, 12-03-2008	Rokouldé,nambonan, mordibaye, beasnan	12 pers, 15 pers, 26 pers, 12 pers	Oui	Elevage,agriculture,riziculture,agro-sylvo-pastorale.agriculture generale ;agriculture	12ovins,20sacs de riz,2 vaches,60 sacs,30 sacs,20 sacs	Non, Coopi, non non
	Madjingain mixe rokido mixe,samadji femme	26-05-2009	mbayo	10 pers	Oui	Petit commerce	23000f à la caisse	non
Ngakorio	Kotanan mixe lumière mixe madjilé mixe	01-01-2010, 2011-01-01	Jonas ernest	15 pers, 16 pers	Oui	Agriculture elevage Agriculture elevage	2 ara,2ha,5sac	Non non
	dodjiasra	24-02-2012	mercyade	20 pers	Oui	riziculture	10 sac padie	non
Ngakorio	Djiganaté mixe koumkede lah koumragote	01-01-1999, 01-01-2008, 22-06-2007	Tandjinanté ndinessem djasrangar	15 pers, 8 pers, 12 pers	Oui	Agriculture generale, agriculture, agriculture	15 sacs,12 sacs,8 sacs	Coopi, HHH, non
	Kemdjias djaounmadjet	10-01-2007, 01-01-2007, 10-10-2007	Kadé sairoal baingain	15 pers, 10 pers, 10 pers	Oui	Agriculture maraichère, agriculture	7 sacs 2 boites de tomate, 8 sacs	Non, Coopi, non

Villages	Groupements et genre	Date de création	promoteur	Nombre de membre	Statuts	Domaine d'activité	Réalisations	ONG d'appui
Ndinanba	Kem-asnan mixe, dormadji mixe	01-01-2005 10-10-2010	Konanté mamgodebaye	17 pers, 11 pers	Oui Oui	Culture générale Agriculture	2 sacs de sésame Un sac de mil	CoopI APDI
	Djasrayan mixe	05-03-2005	radjimadje	13 pers	Oui	agriculture	Une paire de bœuf et charu	CoopI
	Ogui taman mixe Kosgone mixe	10-06-0012 12-07-0010	Madjira djasra	10 pers, 8 pers	Oui Oui	Agro pastorale agriculture	10 porcs, mouton et chèvre, 2 porte tout et 2 velo	CoopI
	Togueyale mixe STR de ndinanba	01-01-2010 05-06-2011	Tedjibaye nanguidengar	17, 10 pers	Oui Non	agriculture élevage, agriculture	2chèvres 2sacs de mil	CoopI
	ngankingue	05-10-1990	deni	10 pers	Non	Culture de manioc	10 stocks	/
Ferme taguinan	madjiroh	26-05-2009	Talo kinangou	18 pers	Oui	Agriculture et élevage de petit ruminant	10sac sorgho, une chargette, 20 sacs d'arachide coque	CoopI
	Djouangang klammadjibé	05-07-2005 01-01-2010	Massa dako mominmadji	10 pers, 15 pers	/	Agriculture Agriculture et arboriculture	Brique kinile, 10 sacs ciment, 20 tolles	/

Source : ADC

1.3 . ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture reste une activité dominante du canton. Elle est pratiquée de manière traditionnelle. La technique est la culture sur brûlis avec la mise en jachère.

La majorité des espèces spéculées ou vulgarisées sont de type pluvial et les moyens utilisés pour les travaux champêtres sont souvent tractés par les bœufs d'attelage : charrues, charrettes, corps butteurs, ... qui sont détenus par une minorité de producteurs. A cela s'ajoutent la houe, la hache, les machettes, ... qui sont utilisés par la majorité de la population.

Les principales espèces culturales que l'on rencontre dans le canton sont : le sorgho, le maïs, le mil pénicilaire, l'arachide, le haricot, le sésame, le coton ainsi que les tubercules : patate douce, manioc, igname, ...

Une autre potentialité du canton est la culture maraîchère qui est peu développée. Elle est source de revenus pour les gens de PARIS-SARA, MOUTOUGO, MARO, YAROUNGOU et NGAKORIO. Elle est initiée par les ONGs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire à savoir : ONDR à travers FAO, PAM, COOPI-LRRD, FLM/ACT, ...

Les cultures horticoles les plus pratiquées sont : l'oseille, le gombo, le chou, la tomate, l'aubergine, la carotte, le piment, la salade, ...

La cherté de la vie et le faible rendement agricole sont les facteurs ayant obligé la population à se retourner vers les ressources naturelles nécessaires pour leur survie. C'est le cas des noix de Karité et Néré.

1.3.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité pratiquée par la population. On distingue dans le canton deux types d'éleveurs à savoir les éleveurs migrants et les éleveurs sédentaires.

1.3.2.1. Eleveurs Migrants

Entre septembre et juin, le canton reçoit un groupe d'éleveurs à la recherche de pâturage. Ceux-ci viennent des régions du nord et se trouvent face à de nombreux problèmes car dans le canton, il n'y a pas les couloirs de transhumance, ni les puits pastoraux. Cette situation va créer un manque de contrat social entre les éleveurs nomades et les cultivateurs engendrant ainsi le conflit autour des points d'eau et champs.

1.3.2.2 Eleveurs sédentaires

Dans cette catégorie, il y'a des agropasteurs. Les espèces dominantes sont : caprins et les ovins. Ils sont suivis par les porcins, les volailles, ... Les bœufs sont utilisés pour la culture attelée. Il faut signaler que les éleveurs nomades, depuis quelques années ont commencé par se sédentariser et font de l'agriculture leur activité secondaire.

En effet, le manque de personnel et des structures pour la santé animale a fait que les deux types d'élevage pratiqués dans le canton se trouvent confrontés à plusieurs agents pathogènes : les charbons bactériens et symptomatiques, la pasteurellose, la PPE, PPCB, la fièvre, New Caste, la dermatose, tiques, trypanosomiase. A cela s'ajoutent les cas de vol à mains armées des unités d'attelage et l'abattage clandestin de animaux.

I.3.3. La Pêche

Le canton est traversé par un cours d'eaux permanent appelé Grande sido et deux cours d'eau temporaires, Koutou au sud de Maro net Bor Dobéné situé entre Moutougo et Mianvélé. Il ya aussi les marres qui sont éparpillées dans le canton.

La pêche se pratique à deux niveaux :

- La pêche collective que la population organise sous la supervision du chef de terre ;
- La pêche individuelle qui est organisée par les ménages pour leur permettre de varier leurs aliments.

Les moyens utilisés sont : filets, hameçons, nasses, ...

I.3.4. La Cueillette

La cueillette est activité transversale. Les femmes aux noix de Karité, néré et autres fruits. Quant aux hommes, ils font la cueillette du miel. En effet, le recul de la couverture végétale dû au surpâturage et la pression humaine a un impact sur cette activité. Car le phénomène est dénoncé par les agriculteurs ainsi que les éleveurs du canton.

La présence de certaines essences arbustives telles que les Karités, nérés, jujubiers, tamariniers, rôniers, ... procurent aux ménages des produits consommables et commercialisables. Les racines, les écorces, les feuilles de certaines de ces plantes sont utilisées dans la pharmacopée. Par rapport aux vertus médicales, certaines essences sont protégées lors des préparations des champs.

I.3.5. Le Commerce

Le commerce est d'une importance capitale. Il est monopolisé par les allogènes d'origine arabe. Quelques originaires du canton tiennent bien cette activité.

Le commerce développé dans la zone est orienté vers la vente des produits manufacturés de première nécessité tels que le sucre, l'allumette, le sel, le savon, la cigarette, ...

A cela s'ajoute la vente des produits vivriers : le mil, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, ...

Il faut noter que le commerce ne dispose pas de commerçants grossistes sur le marché de Maro, Nelmbi, Moutougo, Kobdogué et Mianvélé. Ceux-ci s'approvisionnement à partir des marchés de Sarh et Danamadji. Cette situation est à l'origine des inflations sur le marché. Pendant la période des récoltes, les commerçants viennent des villages environnants pour faire le stock des denrées.

Le canton n'a pas un marché hebdomadaire. Cette situation ne favorise pas les échanges entre les acteurs du canton et cela freine le développement des activités commerciales.

I.3.6. Artisanat

L'artisanat est peu développé dans le canton. Toutefois, on y trouve les femmes qui font de la poterie, les hommes tissent le secco à base de bambou, les forgerons fabriquent des matériaux agricoles, les maçons se trouvent construction, et les tailleurs (couturiers). Ces objets se font de manière traditionnelle.

I.3.7 Analyse des résultats de l'étude du milieu

Infrastructures scolaires.

IL ressort de la fiche de synthèses des données du canton, deux niveaux à savoir le fondamental I qui s'intéresse au matériel et le primaire et le fondamental II qui prend en compte l'enseignement secondaire.

On dénombre neuf (9) écoles officielles, 03 écoles privées et quelques écoles communautaires. L'appui donné par L'ONG ACRA à permis à certains villages d'avoir quelques salles de classe. La majorité des classes sont construites avec les matériaux locaux non durables.

Tableau 01 : Ecoles du Canton.

Structure scolaire	Ecole officielle	Ecole privé	Ecole communautaire	Enseignant formé	Maître communautaire	Salle de classe	Table blancs
Primaire	09	01	14	15	58	-	412
Secondaire	02	-	03	-	-	07	
	11	01	17	15	58	07	412

Infrastructure sanitaires

Sur les 43 villages que compte le canton Maro , il ya un centre de santé publique à Maro , un centre de santé communautaire à Mianvilé. Et un centre de santé privée au niveau de Moula. L'insuffisance de ces structures sanitaires ainsi que le personnel soignant, la population est obligée de faire recours à l'automédication pour des soins d'urgences dans les villages, les populations sollicitent l'assistance des soignants à la chanvette appelé « Docteur Tchankou ».

Selon les responsables des Centres de santé rencontrées, les maladies récurrentes sont le paludisme, la fièvre, la fièvre Typhoïde, les maladies diarrhéiques liées à l'utilisation des eaux non traitées, les infections des voies respiratoires, la toux, le rhumatisme, les I ST/VIH sida et autres maladies.

Il faut noter que sans objectif et l'insuffisance des moyens roulants mise à la disposition des centres de santé ont fait que la couverture sanitaire et vaccinale est faible dans le canton.

En ce qui concerne l'assainissement, la plupart des ménages ne disposent pas de latrine traditionnelle. Ils font la selle à l'aire libre causant ainsi d'autres problèmes de santé

Infrastructures Hydrauliques

On dénombre dans le canton 27 forages et un château d'eau. La plupart de ces forages ne sont pas fonctionnels. Cette situation oblige les ménages à consommer les eaux de pluie.

Quand au château, le comité de gestion éprouve d'énormes difficultés. Les consommateurs refusent de payer leurs frais de consommation en plus il y'a aussi la mauvaise gestion des revenus par certains responsables du comité. Sauf dans les établissements scolaires qu'il y'a un bon mécanisme de suivi des forages réalisés par ACRA dans les villages situés sur l'axe Danamadji- Maro. On trouve au moins 2 à 3 puits par village

Infrastructures Economiques

Selon les informations ressortis dans la fiche de synthèse des données, le canton ne dispose que de deux institutions financières à savoir le CEC de Maro et yaroungou.

Le projet de relocalisation des refugier centrafricains victimes des inondations de juillet et septembre 2012 vers le camp de Beloum, a occasionné la fermeture de la caisse d'épargne et de crédit de Yaroungou. Il a aussi le refus de payer ou de verser le crédit octroyé par certains contribuables de mauvaise foi.

Les activités économiques sont orientées vers la culture le coton, l'arachide et la vente des animaux.

Ce dernier temps la mauvaise gestion des ristournes par certains responsables des AV à amener la population à se désintéresser de la culture du coton au profit des cultures vivrières.

Sur le plan culturel, il y'a un centre culturel qui permet aux jeunes de se détendre. On signale la présence de plusieurs organisations des jeunes. Le canton ne dispose pas d'un stade digne du nom. Les activités sportives sont pratiquées dans des endroits aménagés pour les besoins de la cause.

Infrastructures de communication et de transport

Depuis la disparition de la brigade routière gérée par la coton Tchad, les pistes du canton Maro ne sont pas entretenues. Cette dégradation a fait que l'accès à certains villages est pénible pendant la saison pluvieuse. Le moyen de transport le plus utilisé reste le vélo, la charrette, les portes tout et la moto pour une famille nantie. Le canton dispose de 2 pilonnes pour la téléphonie mobile à savoir tigo au niveau de Moutougo et Airtel à Maro.

Ces 2 antennes ne couvrent pas tout le canton.

Selon la fiche de synthèse des données de canton il y'a :

- 4385 ménages
- 19796 habitants en 2009
- 24.831 habitants actuellement
- 494 km² pour la superficie du terroir village
- 79 km² de l'espace agricole
- 642 ha de coton réalisé
- 26 bâtiments scolaires

- 03 centres de santé
- 27 forages et un château
- 01 caisse d'épargne et de crédit
- 00 aire d'abattage des animaux
- 02 centres culturels (privé)

Pour les acteurs de base, nous avons identifié 63 groupements ayant les attestations de reconnaissance et fonctionnement normalement.

Chapitre II : Résultats du diagnostic participatif

I.3 Le domaine Agriculture - Elevage – Pêche

I.3.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. appauvrissement des superficies cultivées.	Tous les villages.	<ul style="list-style-type: none"> • Surpâturage sédentarisation des éleveurs • Pratiques agricoles traditionnelles • Surexploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • faible rendement agricole • acquisition itinérante des parcelles • insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • ONDR, PNSA, CCCD, ACD • Disponibilité des terres, carrières latéritique ; • ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification des cultures de subsistance et des espèces de haut rendement • Promouvoir l'intégration agriculture/élevage avec parcage des animaux • Promouvoir les cultures maraîchères • apport de la matière Organique pour l'amendement des sols.
2. Réduction des surfaces cultivables.	Tous les villages.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des carrières • Sédentarisation des éleveurs • Explosion démographique • Urbanisation galopante des villes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté • Famine. 	<ul style="list-style-type: none"> • ONG • ETAT. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion rationnelle du terroir,
3. Détérioration de la faune et Flore	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe abusive de bois. • Feu de brousse • Surpâturage • Surexploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté de gibiers • Rareté de pluie, infécondités des arbres à cueillette • Rareté de paille pour toiture 	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs traditionnels • ONG, autorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en défens • Promouvoir l'apiculture • Mettre en place des brigades forestières
4. Insuffisance de matériels et intrants agricoles.	Tous les villages.	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyen et approvisionnement. Mauvaise volonté politique agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible rendement • Pauvreté. 	ETAT, ONG, PNSA ONDR ONG, PNSA ONDR.	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement régulier et à temps des intrants • Mesure d'accompagnement.

<p>4. Conflit éleveurs / éleveurs Conflit agriculteurs /agriculteurs Eleveurs / agriculteurs.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance des points d’eaux • terres cultivables • dévastation, insécurité et intolérance • inexistence de couloir de transhumance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mort d’hommes • Insécurité • Perte des cultures et cheptel (entraînant des pertes économiques). 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace disponibles • Population formée dans le cadre du Projet présence des autorités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour la réhabilitation des couloirs de transhumance • Amener les aires de stationnement à 15km de chaque village • Redynamiser les Comités villageois de règlement des conflits • Regroupement des champs • Convention ou charte entre agriculteurs et éleveurs.
<p>5 Baisse de production animale.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des aires de pâturage • Manque des aliments complémentaires • Animaux en divagation ou mal stable • Manque de connaissance en zootechnie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amaigrissement des animaux • Mortalité et morbidité • Diminution de cheptel • Malnutrition des animaux • Dévastation des champs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de GDS, existence de service de l’élevage, agro éleveurs • Diversité des races. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des agro pasteurs et éleveurs sédentaire sur les techniques de culture fourragère et de conservation de foin, des techniques de production de pierre à lécher et apport des aliments complémentaires • Création des unités de production de provende
<p>Fortes fréquences des maladies</p>		<p>Insuffisance de couvertures de santé animale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissance en zootechnie • Animaux en divagation 	<p>Taux élevés de morbidité et mortalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pandémie 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l’élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des pharmacies vétérinaires • Vaccination des animaux • Créer un Centre de formation agricole
<p>insuffisances des aires d’abreuvement des animaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Assèchement des cours d’eau • Inexistence des puits pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Contamination des animaux <p>Mortalité et morbidités élevées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de quelques marres 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les zones fréquentées par les animaux en puits pastoraux entretenus.

2.1.2 Les axes prioritaires de développement du domaine agriculture-élevage-pêche

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Appauvrissement des surfaces cultivables	ONDR, DNSA, CCCD, CDA, disponibilité des terres, des carrières latéritiques ONG	<ul style="list-style-type: none"> Fertilisation des sols, Promouvoir l'intégration Agriculture / élevage Intensification de l'élevé Promouvoir les cultures de contre saison (maraîchage) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et appui des structures de production de la matière organique (fumier, compost, plantation acacia albida) pour amendement des sols. Parcage des animaux dans les exploitations Appui technique, matériel et intrants
Réduction des surfaces cultivables	ONDR, Organisation paysannes ETAT	<ul style="list-style-type: none"> Cultures intensives Regroupement des champs 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation, formation des producteurs à la culture moderne
Insuffisance des matériels et intrants agricoles.	ONDR, DNSA, ONG	Approvisionnement régulier, à temps et en quantité suffisante	<ul style="list-style-type: none"> Octroi des matériels et intrants à crédit et à des prix subventionnés
Couplet : éleveurs/éleveurs Agriculteurs/agriculteurs	Espace disponibles, les comités formes existant, autorités	<ul style="list-style-type: none"> Création des couloirs de transhumances Construction des puits pastoraux tout au long des couloirs de transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de capacités des agriculteurs et éleveurs (technique et matériels) Elaboration des conventions/charte Promotion des champs collectifs dans les villages
Baisse de production animale	Existence de service d'élevage, GAS	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de capacité des agro éleveurs et éleveurs (technique et matériels pour l'alimentation du bétail) 	<ul style="list-style-type: none"> Production animale d'une manière intensive avec les races productives et adaptables Création des unités de production provendes.
Forte fréquence des maladies	Existence de service d'élevage GAS	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de capacité des agro éleveurs et éleveurs et GAS 	<ul style="list-style-type: none"> Création des pharmacies vétérinaires Centre de formation des auxiliaires Construction des abattoirs
Insuffisance, voir manque de points d'abreuvement	<ul style="list-style-type: none"> Les cours d'eau temporaires Nappes phréatiques superficielles 	Dotation des zones de pâturage en puits pastoraux	<ul style="list-style-type: none"> Construction des puits pastoraux dans tout au long des couloirs de transhumance.

I.4 Le domaine Environnement - Gestion des Ressources Naturelles - Tourisme

I.4.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
I. Mauvais changement du climat	Dans 42 villages	Coupe abusive de la flore (arbres) Feux de brousse Feux de camps surpâturage. Fabrication de ruches traditionnelles	Sécheresse, avancé du désert, perte de terre arable, disparition de la flore, de la faune, l'érosion.	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'environnement, les ONG • Existence des pépiniéristes au service de l'environnement • Apiculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de population sur le reboisement. • Mise en place des pépinières des jeunes plants • Choix de sites pour le reboisement • Mise en défens • Former les apiculteurs en groupement et renforcer leurs capacités en les dotant de ruches modernes.
2. La disparition de la faune	Dans 42 villages	Feu de brousse, Surpâturage Surexploitation agricole	Disparition de certaines espèces d'animaux	Existence de service de l'environnement Les O.N.G	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en défens d'un site délimité • Faire une agriculture intensive

2.2.2 Les axes prioritaires de développement du domaine de la gestion des ressources naturelles

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Disparition des espèces fauniques	Existence des services de l'environnement et ONG	Identifier les aires protégées et assurer leur contrôle.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la mise en défens des espèces protégées • Vulgarisation des textes réglementant la chasse
Disparition du couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de services de l'environnement et ONG • Existence des sites à reboiser 	Faire le reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Production des plants pour le reboisement • Promotion de la mise en défens de certaines zones • Promotion de l'apiculture moderne • Elaboration du plan d'aménagement cantonal
Mauvaise exploitation des ressources halieutiques	Existence des cours d'eau de Ndinaba, Malo, Dobéné et yabé	Réglementer la pêche.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la mise en défens des cours d'eau. • Promotion de la pisciculture

I.5 Le domaine Santé – Assainissement

I.5.I Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Multiplication des cas de paludisme	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> • Piqûres de moustiques • Humidité • Insuffisance de centre de santé 	Taux élevé de mortalité surtout infantiles	Existence de deux centres de santé dont un public et l'autre privé	<ul style="list-style-type: none"> • Dormir sous une moustiquaire imprégnée • Pratique de l'hygiène environnementale • Plaider pour la construction de trois centres de santé à NGAKORIO, NELMBI et KOBDOGUE • Plaider pour l'affectation du personnel qualifié • Plaider pour l'achèvement de la construction et l'équipement du centre de santé public de Sido Bémadji • Plaider pour l'approvisionnement soutenu du centre de santé public de Maro et MIANVELE en médicaments.
2. Faible capacité d'infrastructure sanitaire	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de l'hôpital de district à Maro (chef lieu du canton et du département) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mort d'hommes • Baisse de production 	Existence de deux centres de santé dont un public et l'autre privé	Plaider pour la construction de l'hôpital de district à Maro
3. Taux élevé de mortalité néo-natale	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> • Grossesses précoces et rapprochées • Négligence de visites prénatales • Eloignement des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de production • Insuffisance d'éducation maternelle des enfants 	Existence de deux centres de santé dont l'un est public et l'autre privé	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les visites prénatales • Promouvoir l'espacement de naissance.
4. Persistance des maladies diarrhéiques	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation des aliments mal cuits • Consommation de l'eau non traitée 	<ul style="list-style-type: none"> • Mort d'hommes 	Existence d'une équipe d'assainissement à Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer l'hygiène de l'eau des aliments, du corps (mains) et de l'environnement • Augmenter la capacité du château d'eau de Maro • Construire un 2^e château d'eau à Maro • Construire des pompes à motricité humaine dans les villages du canton. • Promouvoir les zéro défécations à l'aire libre. • Appui à la mise en place d'un mécanisme de gestion des forages

5 taux élevé des cas de contamination du sida	Tous les villages du canton	Non respect des règles de lutte contre le sida (rapports sexuels non protégés, vagabondage sexuel...)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité élevé • Baisse de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du comité de lutte contre le sida • Existence d'un centre de dépistage ou centre de santé de Maro 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer le programme de lutte contre le sida • Privilégier la communication pour le changement de comportement
---	-----------------------------	---	---	--	---

2.3.2 Les axes prioritaires de développement du domaine santé - assainissement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Multiplication des cas de paludisme	Existence de deux centres de santés dont l'un est public et l'autre privé	<ul style="list-style-type: none"> • Dormir sous de moustiquaires imprégnées • Pratique de l'hygiène environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention auprès des ONG pour la distribution des moustiquaires imprégnées à la population tous les 6 mois • Former les membres des comités d'assainissement et les doter de matériels de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de la construction et l'équipement du centre de santé public de sido Bémadji • Approvisionnement en médicament du centre de santé de Maro • Création d'une banque de sang 	ONG, ETAT, et population	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de trois centres de santé dans le canton • Affectation du personnel qualifié dans les centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un centre de santé dans chacun des villages suivants : Nelmbi, Ngakorio et Kobdobgué • Alimenter régulièrement tous les centres de santé du canton
Insuffisance d'infrastructures sanitaires Taux élevé de mortalité néo-natale	Existence de deux centres de santé dont l'un public et l'autre privé Existence de deux centres de santé dont l'un public et l'autre privé	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'hôpital de district • Promotion des visites prénatales • Promotion des naissances espacées 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper un hôpital de district à Maro • Former plusieurs matrones et créer un centre social • Mener une campagne de sensibilisation en vue de réduire le taux de mortalité infantile et le taux de morbidité
Persistance des maladies diarrhéiques	Existence d'un comité d'assainissement à Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique de l'hygiène de l'eau, des aliments, des mains et de l'environnement • Construction d'un deuxième château d'eau à maro • Construction des puits à motricité humaine dans les villages du canton • Promouvoir les zéro défécations à l'aire libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les membres des comités d'assainissement et les doter de matériels de travail • Former les techniciens pour réparer et remplacer les pièces usées des bornes lointaines • Construire des puits à motricité humaine dans chaque village. • Sensibiliser la population à faire des latrines dans chaque foyer

Taux élevé de la contamination VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un centre de dépistage à Maro • Existence d'un comité de lutte contre le sida 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique du programme de lutte contre le Sida • Privilégier la communication pour le changement de comportement 	<p>Multiplier la communication pour le changement de comportement</p> <p>Mener une campagne de sensibilisation en vue de réduire le taux de mortalité lié au VIH/SIDA</p>
---	--	--	---

2.4. Le domaine Economie

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. pas de marché hebdomadaire	Pour le Canton Maro	Malcompréhension	L'économie va vers d'autres cantons.	Site déjà choisi.	Plaider pour la création d'un marché hebdomadaire à Maro sur le site choisi
2. Marché de bétails inexistant	Pour le canton	Manque d'organisation	Manque à gagner pour le trésor public	Nombre important de bétails dans le canton.	Plaider pour la création d'un marché de bétails à Maro
3. insuffisance des institutions financières ou banque agricole	Pour tout le canton Maro	Manque de motivation de détenteurs des institutions financières privées	Sous développement pauvreté	Existence des institutions financières dans la région (ONAPE, délégation de micros-crédit).	Plaider pour l'octroi de crédit aux AGR
4. manque de pratique adéquat pour le maraîchage. Faire des sites maraîchers dans le canton	Canton Maro	Manque d'écoulement pour le canton	Perte des revenus	D'ouverture existence des sites	Création des sites renforcement des matériels, humaines et semences
5 inexistante de dépôt céréale	Dans le canton	Manque de moyen	Incendie pourriture	Moyen des briques	Construire pour garder les produits
6 insuffisances de points d'eau potable	Dans quelques villages	Manque de volonté politique de l'ETAT	Maladie, décès	ONG, la population, l'ETAT	Faire de forage pour les villages dans le canton
7 Mauvaise position du marché	Maro, sido	La place très petite, inondation chaque année	Les commerçants vont ailleurs pour avoir la place	Nous avons un marché et demandons les autorités de nous aidés	Aller dans le nouveau marché pour créer un marché hebdomadaire

2.4.2 Les axes prioritaires de développement du domaine économie

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
La présence d'un petit marché traditionnel	Espace disponible		La construction des marchés moderne hebdomadaire et à bétail
Transformation des produits locaux	L'existence du karité néré, soja arachide, sésame		Achat de moulins et équipements de transformation.
Manque d'une banque agricole Crédit pour le petit commerce.	Existence d'espace de construction		La construction et équipement d'une banque agricole dans le chef lieu de canton
Insuffisance des bâtiments administratifs Boutique et équipements marché	Espace suffisant, main d'œuvre disponible, présence des ONG		Construction et équipement des boutiques

2.5. Le domaine Education – Culture – Jeunesse – Sports

i. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Taux élevé de la baisse de niveau en milieu scolaire	Une grande partie des villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> Le Manque d'enseignants qualifiés Manque de structure d'accueil « construction tardive des hangars » 	<ul style="list-style-type: none"> Taux élevé d'échec aux examens et concours Faible taux de lettrés dans la localité entraînant le sous-développement. 	<p>Présence de l'IDEN, le CFC, l'PIPEP et sous staff APE et AME chef traditionnels</p> <p>Ristournes et excédents de l'achat de coton.</p> <p>Les ressources naturelles, les bras valides, les ONG partenaire de l'éducation</p> <p>Bois mort Seko et chaises en bambous que la coopérative scolaire devrait exploiter en AGR.</p>	<p>Plaider auprès de l'Etat pour l'affectation des enseignants qualifiés et la construction des salles de classes en dur pour améliorer la qualité.</p> <p>Fabrication et cuisson des briques cuites sans oublier l'équipement des salles de classes et leur dotation en manuels scolaire. Et les matériels didactiques.</p> <p>Tenir compte de critère de recrutement de maîtres communautaire.</p> <p>Promouvoir l'éducation de base non formelle</p> <p>Organiser régulièrement des mini-stage</p>
2 .Faible taux de scolarisation des filles	Le Canton en général	<ul style="list-style-type: none"> Ignorance des parents Eloignement des écoles de certaines localités Grossesse précoce Grossesse non désirée 	<ul style="list-style-type: none"> L'Abandon de l'école Faible taux de participation de la femme au développement. 	<p>Existence de Ministère des affaires sociales</p> <p>Délégation régionale des affaires sociales, centres social dans le Chef lieu du canton.</p> <p>L'enseignement de la communauté</p>	<p>Sensibilisation</p> <p>Suivi de l'alphabétisation des parents ménagers</p> <p>Secteur d'alphabétisation</p> <p>Promouvoir l'éducation de base non formelle</p>

<p>3 .Taux très élevé d'une jeunesse désœuvrée.</p>	<p>Dans tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'animateur sportif, de maître de sport. • Insuffisance des maîtres d'art • Manque de structures sportives • Manque de bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande partie de la jeunesse abandonnée à sous triste sort • Manque à gagner pour le pays 	<p>Existence de ministère de la Culture, jeunesse et sport. INJS, ENEPS. Vaste espace d'aire libre. Présence des ONG dans le chef lieu du canton</p>	<p>Plaidoyer auprès de l'état pour la construction de terrains de sports, salle de spectacle, centre de loisir. Plaider pour l'affectation en nombre suffisant des maîtres de sport, maîtres d'art, d'animateurs sportif.</p>
---	----------------------------	--	--	--	---

2.5.2 Les axes prioritaires de développement Education – Culture – Jeunesse – Sports

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Taux élevé de la baisse de niveau en milieu scolaire dans l'enseignement primaire	IDEN CFC IPEP et son staff ONG partenaire de l'éducation APE, AME bras valides ressources naturelles, ristourne et excédent. UDAPE, SET	Plaidoyer auprès de l'ETAT et de ses partenaires pour la construction des salles de classe, la formation continue des maitres communautaires Organiser régulièrement des ministères et des journées pédagogiques mise à la disposition de chaque école d'au moins un enseignant qualifié pour assurer la direction. Cesser avec le recrutement des gens de niveau douteux dans l'enseignement.	Plaidoyer auprès de l'état et de ses partenaires pour l'amélioration de la qualité du système éducatif
Taux élevé de la baisse de niveau en milieu scolaire dans l'enseignement secondaire	Direction des ressources humaines. DREN, IDEN, ONG, UDAPE, SET, Garderie communautaire	Plaidoyer auprès de l'ETAT et de ses partenaires pour la dotation au canton des salles de classe et bien équipé d'un laboratoire pour que l'enseignement ne soit pas seulement théorique et que les conditions du travail soient bien améliorées. Affectation des enseignements qualifiés en nombre suffisant et spécialisés dans chaque matière pour une bonne formation.	Plaidoyer auprès de l'ETAT et des ONG pour l'amélioration de la qualité du système éducatif Promouvoir l'éducation de base non formelle
Faible taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire	Ministères des affaires sociales, délégation régionale des affaires sociales CELIAF	Sensibilisation et alphabétisation des parents	Sensibilisation et alphabétisation des parents pour l'inscription des enfants en âge de scolarisation à l'école.
Faible taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire		Campagne de sensibilisation dans les lycées et collèges pour expliquer le bien fondé de la présence d'une femme intellectuelle dans la société. Prévoir diverses formes d'encouragement des lycéennes et collégiennes (KIT, bourses d'étude etc.) Les rapports protégés	Plaidoyer auprès de l'état et des ONG pour la mise en place des foyers pouvant abriter les lycéennes et les collégiennes. Création d'un centre de formation pour les filles mères (couture) L'élaboration des projets de renforcement des capacités de développement pour les AME par une mobilisation des ressources naturelles pour l'A.G.R Promouvoir l'éducation de base non formelle
Taux très élevé d'une jeunesse désœuvrée	Existence d'un ministère de la culture, jeunesse et sport Délégation régionale de la culture, jeunesse et sport Des ONG dans le chef lieu du canton	Plaidoyer auprès de l'ETAT et des ONG pour la construction des terrains des de sports, des salles de spectacles des centres de loisirs. Renforcer l'encadrement des groupes de danse traditionnelle existante. Mise à la disposition du canton des animateurs de jeunesse et sport, des maitres d'art et d'encadrement culturel.	Plaidoyer auprès de l'Etat et des ONG pour la construction des terrains de sport, des salles de culture et de loisirs dans les grands villages. Promouvoir les compétences inter-villages pour permettre le brasage de la jeunesse. Mise à la disposition du canton des personnels d'encadrement de la jeunesse et sport.

2.6. Le domaine Affaires sociales – Genre

2.6.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Mauvaise organisation de base communautaire	Dans tous le canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sensibilisation • Manque de formation 	Sous développement	Existence des organisations de base communautaire (GPTS, Associations, Unions, Coopérative, Jeunesse Sport) Centre social, AFDSEC (ONG local).	Création d'un centre de formation féminine, d'un centre d'alphabétisation d'un centre des Handicapé avec équipements complet <ul style="list-style-type: none"> • Formation des OBC • Octroier de crédits de financement aux OBC.
2. Insuffisance du personnel qualifié au centre social.	Canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Manque des agents techniques • Manque d'équipement du centre social. 	Incapacités du prise en charges du OBC dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> • Centre social • AFDJEC. ONG national • Humanitaire (ONG) 	Renforcer le centre social en personnel qualifié. Créer un centre social à Maro et le personnel qualifié.
3. L'éducation de la petite enfance	Jardin d'enfant à Maro	Insuffisance de personnel du J.E.	<ul style="list-style-type: none"> • Cumul de classes des trois sections • 1^{er} section • 2^{er} section • 3^{er} section 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un centre J.E • La division de J .E 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le CS en personnels qualifiés avec équipement du J.E (personnels, matériels) • Aménagement des bâtiments J.E à Maro • Construction des bâtiments Jardin .d'enfants Maro, formation de moniteurs de jardins d'enfants
4. Manque des financements des OBC par ETAT- ONG national et internationale	Dans tous le canton	Freins au développement dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise fonctionnement des OBC • Pauvreté, famine • Insécurité alimentaire • Manque d'économie (coût de vie élevée) 	<ul style="list-style-type: none"> • ETAT • ONG Humanitaire • PARCEC • ONG National (AFDSEC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les OBC des autochtones par les ONG Humanitaires • Prise en charges des autochtones par les partenaires humanitaires • Financier les OBC en renforcement de la capacité.
5 Mauvaise condition de vie des veuves,	Dans tout le	Accidents, contamination à	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • ONG Humanitaires • Centre O.D.V 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des groupes vulnérables autochtones par les partenaires.

handicapés, orphelins, des enfants victimes de Sida, les personnes âgées (vieux, vieillards)	canton Maro	VIH/Sida- (maladies opportuniste), endémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Famine • Morts d'hommes 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de santé, PAM, existence des groupes du vulnérables, centre social existant, • PARCEC, 	<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer de crédits solidaires aux groupes vulnérables
6 Mauvaise condition de vie des sinistrés	Dans tout le canton	inondation	<ul style="list-style-type: none"> • Champs inondés • Ecoulement des maisons- • pertes humaines- • famine et pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Services déconcentrés de l'Etat • ONG Humanitaires • Centre social 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des sinistrés dans le canton Maro
7. Malnutrition des enfants	Canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté des parents • Insuffisances alimentaires 	Taux élevé de mortalité des enfants Maladie	<ul style="list-style-type: none"> • Centre social • ONG humanitaires • Centre de santé • AFDSEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un centre de nutrition et soins des enfants (pédiatrie) avec équipements. • Former les nutritionnistes (personnel qualifiés)
8 VIH/SIDA	Canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé de contamination VIH/SIDA • Relation sexuel non protégée avec préservatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux des stigmatisations à VIH/SIDA • Mort d'homme et enfants, non changement de comportement des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de santé • Centre de CDV • Associations de lutte contre le sida 	<ul style="list-style-type: none"> • La construction d'un centre d'accueil des jeunes • Prise en charge alimentaire des PVVIH, financer les associations de lutte contre le Sida , les équipements • Former les pères Educateurs.
9 Mauvaise condition de vie du aux catastrophes naturelles	Canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse • inondation 	<ul style="list-style-type: none"> • Famine, pauvreté • Désertification • Mort d'hommes et animaux • Insécurité alimentaire • maladies 	ONG, ETAT etc.	Plaider pour la création d'un centre départemental de la croix rouge et former aussi les agents.

2.6.2 Les axes prioritaires de développement du domaine affaires sociales et genre

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Mauvaise organisation de base communautaire	Existence du OBC (villageois, canton)	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre social et équipements • Construction d'une maison moderne de la femme. • Construction d'une maison moderne des handicapés • Construction jardin d'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation contre la non violence basée sur la femme • Sensibilisation contre l'excision • Sensibilisation contre la grossesse précoce • Construction d'une maison moderne des handicapés • Financer les groupes des handicapés
Développement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des organisations féminines • Existence des partenaires de développement (appui et formation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une maison moderne de la femme • Appui et renforcement des capacités des organisations féminines pour les activités génératrices des revenus (AGR) • Exonération de taxes pour les groupes féminins • Sanction pour les violences faites aux femmes • Notion de genre, de droit humain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de la maison moderne de la femme • Sensibilisation contre la violence faite à la femme • Sensibilisation contre l'excision • Sensibilisation contre le mariage précoce et grossesse précoce • Sensibilisation sur la santé de reproduction
Le manque d'un bâtiment de centre social	Le Gravier Le Sable Le Terrain Les maçons	<ul style="list-style-type: none"> • La construction de centre social avec équipement complet • La construction du J.E avec équipement complets 	La Construction d'un centre social avec équipements complets. La Construction d'un JE avec équipement complets
La construction d'un centre d'orphelinat	Le Gravier Le Sable Le Terrain Les maçons	<ul style="list-style-type: none"> • La construction d'un centre d'orphelinat 	La construction d'un centre d'orphelinat avec équipements complet
VIH/Sida	<ul style="list-style-type: none"> • L'Existence des associations de lutte contre le VIH/Sida • Existence d'un réseau de PVVIH. (Personnes vivants avec le VIH/Sida) 	La construction d'un centre d'accueil avec équipement complets	<ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation sur le VIH/Sida • La construction d'un centre d'accueil des jeunes • Le financement de réseau de lutte contre le sida pour les sensibilisations. • Prise en charges des PVVIH • Equipement matériels de travail et financement des associations et lutte contre le Sida.

La mauvaise condition de vie des vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des vulnérables • Existence des ONG humanitaire • GPT des vulnérables • PARCEC/CEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des vulnérables 	Entraides au groupement des vulnérable
La mauvaise condition de vie des réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 2 site des réfugiés Belon I et 2 	maisons aux réfugiés par famille	La sensibilisation des réfugiés
Malnutrition des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Faux élevé des enfants malnutris. 	La construction d'un centre de nutrition avec équipements complet nutritionnistes	<ul style="list-style-type: none"> • La construction d'un centre de nutrition avec équipement complets à Maro • Formation des nutritionnistes • Sensibilisation des mères allaitantes (Education pour la santé)

2.7. Le domaine Gouvernance – paix – sécurité

2.7.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Conflits entre les différentes ethnies	Canton Maro	<ul style="list-style-type: none"> • Non respect des différences (mentalité) • L'histoire, • Mode de vie différentes • Sédentarisation et transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte humaine matérielles et financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Ethnies ayant de mode de vie complément aire • Système agropastoral • commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un pacte social ; • Partage entre ethnies des activités communes ; • Tolérance et paix ; • Réduction des conflits
Manque de compétence des responsables administratifs	(canton-Maró) <ul style="list-style-type: none"> • axe paris- Sara et Mianvéle. • Axe Maïtiro et Fermetaguinan • Axe Ngakorio et Nadili 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination par complaisance. • Manque de suivi hiérarchique. • Ignorance et malhonnêteté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de crédibilité des institutions. • Vol à mains • Armées (matériels, humains, financiers) • Vol de bétails. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la justice de paix • OPJ • ADH • Partis politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour le renforcement des institutions de sécurité défense. • Administration fonctionnelle, formé et disponible. • Renforcer les services de sécurité avec moyens de déplacement effectif des agents de sécurités
3. Mauvaise gestion des ressources économiques (recettes locales).	Canton Maró.	Manque de transparence dans la gestion du bien public.	Faible moyen des institutions locales.	Existence des CCD et CDV	<ul style="list-style-type: none"> • Application des principes de la bonne gouvernance • Implication des citoyens à la gestion des biens locaux • Recette prélevée localement.

4. Partialité et inégalité (injustice).	<ul style="list-style-type: none"> • Canton Maro 	<ul style="list-style-type: none"> • La corruption • Le manque de déontologie • La méconnaissance des textes de loi • Le manque des moyens pour les ADH. 	<ul style="list-style-type: none"> • Découragement des justiciables • Humiliation • Division des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la justice • Autorités traditionnelles • Comité des sages • ADH. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour le système de justice fonctionnel, structurée et équitable. • Justice équitable pour tous. • Un juge de paix • Réouverture de la maison d'arrêt • Formation des assesseurs de la justice. • Formation de chefs de village et ferrique en procédure judiciaire
Sous information	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de réception de radios LOTIKO et ONRTV 	<ul style="list-style-type: none"> • Ignorance 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de radios locales dans le chef lieu de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour l'installation d'un émetteur FM à Maro pour les deux stations radio

2.7.3 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	micro projets d'ici à 4 ans)
Gouvernance politique. (conflit entre les différentes ethnies)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des personnes à la base • ADH • Leaders religieux • Comité des sages 	<ul style="list-style-type: none"> • La création d'un pacte social 	La promotion de l'implication de la base dans la prise des décisions
Gouvernance administrative (insécurité du canton)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la justice • Les OPJ • Les ADH • les leaders religieux • comité des sages 	<ul style="list-style-type: none"> • plaider pour le renforcement des institutions de la sécurité des défenses, fonctionnelles, formée et disponible • le renforcement du service de sécurité en moyens de déplacement et leur effectif 	<ul style="list-style-type: none"> • la création d'un comité de suivi de la gestion des biens publics • plaider l'affectation du personnel qualifié • plaider les moyens roulants pour les administrateurs et les agents de sécurité
Gouvernance économique (mauvaise gestion des ressources économiques)	<ul style="list-style-type: none"> • existence des CCCD, CDV • services compétant 	<ul style="list-style-type: none"> • Application des principes de la bonne gouvernance • Implication de la base dans la gestion des biens locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population à la mobilisation, à la recette • Création d'un comité de suivi des recettes • Sensibilisation de la population pour la bonne gestion des récoltes
Gouvernance- justice (persistance de la violation de droit de l'homme dans le canton)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la justice, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles • Comité des sages • ADH 	<ul style="list-style-type: none"> • Application de la bonne gouvernance, justice • Affectation d'un juge de paix • La réouverture de la maison d'arrêt • La formation des accesseurs de la justice 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de droit de l'homme • Construction de la maison d'arrêt moderne à Maroc • Maison d'écoute pour genre • La construction d'une maison ou centre de récupération des enfants bouviers • Formation de chefs de village et ferrique en matière de procédure judiciaire
Sous information	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de station radios locales dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation • Emetteur FM 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour l'installation d'un émetteur FM à Maro pour permettre aux populations de suivre les émissions sur LOTIKO et ONRTV.

Chapitre III : Sommaire des grands axes de développement sur 4 ans

Domaine : AGRICULTURE / ELEVAGE/ PECHE

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4 ans
01	Fertilisation des sols
02	Intensification de l'élevage
03	Promouvoir l'intégration Agriculture/Elevage
04	Promouvoir les cultures de contre saison
05	Culture intensive
06	Regroupement des champs
07	Approvisionnement régulier à temps et en quantité suffisante
08	Création des couloirs de transhumance
09	Construction des puits pastoraux tout au long des couloirs de transhumance
10	Renforcement des capacités des Agro Eleveurs
11	Renforcement des capacités des Agro Eleveurs et Eleveur en GAS
12	Dotation des zones de pâturage des puits pastoraux
13	Construire les magasins de stockage

Domaine : Education, Culture, Jeunesse et Sports

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4 ans
01	Plaider au près de l'Etat et ses partenaires pour la construction des salles de classe, la formation continue des maîtres communautaires
02	Organiser régulièrement des Mini stages et des journées pédagogiques, mettre à la disposition de chaque école d'au moins un enseignant qualifié pour assurer la direction
03	Affectation des enseignants qualifiés en nombre suffisant et spécialisé dans chaque matière pour une bonne formation
04	Sensibilisation et alphabétisation des parents
05	Campagne de sensibilisation dans des lycées et collèges pour expliquer le bien fondé de la présence de la femme intellectuelle dans la société
06	Plaider auprès de l'Etat et ses partenaires pour la construction des terrains de sport, des salles de spectacle et des centres de loisirs
07	Renforcer l'encadrement des groupes de danses traditionnelles existantes

Domaine : Affaires sociales et genre

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4 ans
01	Construire un centre social et équipement
02	Construire une maison moderne de la femme
03	Construire une maison moderne des handicapés (construire un centre d'apprentissage pour les handicapés)
04	Construire un jardin d'enfant
05	Appuyer et renforcer les capacités des organisations féminines pour les activités génératrices de revenus
06	Plaider pour la procédure d'établissement des pièces des (O.B)

Domaine : Gouvernance, Sécurité, Paix

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4 ans
01	Créer un pacte social
02	Plaider pour le renforcement des institutions de la sécurité des défenses fonctionnelles, formée et disponible
03	Renforcer le service de sécurité en moyens de déplacement et leur effectif
04	Appliquer les principes de la bonne gouvernance
05	Plaider pour l'affectation d'un juge de paix à Maro
06	Impliquer la base dans la gestion des biens locaux
07	Réouvrir la maison d'arrêt de Maro
08	Formation des autorités administratives sur le respect et l'application des droits humains
09	Création d'une radio communautaire

Domaine : Economie

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4ans
01	Construire des marchés hebdomadaires et le marché de bétail
02	Plaider pour l'octroi des crédits AGR
03	Création des sites maraichers et appui en matériels et semences pour le maraîchage
04	Construire des magasins de stockage
05	Appuyer la réouverture et/ou création des unités de transformation des produits locaux, renforcer leurs capacités,
06	Promouvoir la culture du riz , taro et sésame

Domaine : Environnement, Gestion des Ressources Naturelles

Ordre	Axes de développement pendant 4 ans
01	Identifier les aires protégées et assurer leur contrôle/mettre en défens les cours d'eau et restaurer le couvert végétal, les forêts.
02	Promouvoir l'apiculture et la pisciculture.
03	Elaboration du plan d'aménagement cantonal

Domaine : Santé/ Assainissement

Ordre	Axes prioritaires de développement pendant 4ans
01	Dormir sous les moustiquaires imprégnées
02	Pratiquer l'hygiène environnementale
03	Construire trois centres de santé
04	Affecter le personnel qualifié
05	Construire un hôpital de district
06	Promouvoir l'espacement des naissances
07	Construire un deuxième château d'eau

08	Construire des puits à motricité humaine
09	Privilégier la communication pour le changement de comportement

Chapitre IV : Projet de développement sur la période du plan

Domaine : Agriculture – Elevage et Pêche

Ordre	Tire du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	Promoteurs
01	Mise en place des structures de production de matières organiques	Accroître le rendement agricole	Dans tous les villages du Canton	ADC
02	Parcage des animaux dans les exploitations agricoles	Accroître les produits agricoles	Dans tous les villages du Canton	ADC
03	Appui technique, matériels et intrants	Accroître les produits agricoles	Dans tous les villages du Canton	ADC
04	Sensibilisation ou formation des producteurs sur la technique des cultures modernes	Augmenter le rendement	Dans tous les villages du Canton	ADC
05	Renforcement des capacités des OP agricoles en matériels et intrants à des prix subventionné intense	Augmenter la surface agricole et les rendements	Dans tous les villages du Canton	ADC
06	Renforcement de capacité des agriculteurs et éleveurs (technique et matériel)	Augmenter la production (animale et culture)	Dans tous les villages du Canton	ADC
07	Elaboration des conventions et chartes	Augmenter la production (animale et culture)	Dans tous les villages du Canton	ADC
08	Promotion des champs collectifs dans les villages	Augmentation de la production (animale et culture)	Dans tous les villages du Canton	ADC
09	Renforcement de capacité sur les techniques de production	Augmenter la production (animale et culture)	Dans tous les villages du Canton	ADC
10	Création des unités de production provendes	Réduire des conflits Agriculteurs/Éleveurs	Dans tous les villages du Canton	ADC
11	Renforcement de capacité des GDS par l'approvisionnement des pots	Assurer la santé animale	Grappe de villages : Maro, Kobdogue, Nelmbi, Ngakorio, Myanvéle et Sido	ADC
12	Construction des abattoirs	Procurer de la viande saine à la population	Maro	ADC

Domaine : Economie

Ordre	Tire du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	Promoteurs
01	Sensibilisation pour une forte mobilisation de la demande de crédit	Redynamiser les organisations de bases	Tous les villages	ADC ONG ODV
02	Construction des magasins de stockage	pour assurer des produits stock	Ngakorio Kobdogué Nelmbi Moutao	ADC ONG ODV
03	Création d'un marché hebdomadaire	Faciliter l'axe aux denrées de premières nécessités	Ngakorio Kobdogué Nelmbi Moutao	ADC ONG ODV
04	Appui à la mise en place des unités de transformation de produits locaux	Réduire la pénibilité des activités féminines du graphe	Graphe village Ngakorio Myavélé Nelmbi Nadili Dogo Kobdogué	ADC ONG ODV
05	Renforcement de capacité dans la gestion organisationnelle (AGR vie associé)	Amener les acteurs à mieux gérer les OB	Tous les villages	ADC ONG ODV

Domaine : Santé et Assainissement

Ordre	Tire du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	Promoteurs
01	Campagne de sensibilisation de lutte contre le paludisme	Réduction de taux de mortalité lié au paludisme	Dans le tout le Canton	ADC ONG ODV
02	Projet de formation des membres des comités d'assainissement et les doter des matériels de travail	Performance et accessibilité dans le travail	Dans le tout le Canton Maro	ADC ONG ODV
03	Construction des centres de santé	Accessibilité de la population aux soins médicaux	Nelmbi, ngakorio et Kobdogué	ADC ONG ODV
04	Approvisionnement régulier de tous les centres de santés du canton en produits pharmaceutiques	Accessibilité de la population en médicament	Dans tous les centres de santés du canton	ADC ONG ODV
05	Formation de 96 matrones	Faciliter l'accouchement, aider les handicapés	Dans tous les villages	ADC ONG ODV
06	Renforcement de capacité des artisans locaux pour la maintenance des puits et forages	Qualité de prestation de service	Dans tous les villages du canton	ADC ONG ODV
07	Construction des puits en motricité humaine dans chaque village	Accès à l'eau potable	Dans tous les villages du canton	ADC ONG ODV
08	Sensibilisation de la population à faire de la latrine dans chaque foyer	Zéro défécation à l'aire libre	Dans tous les villages	ADC ONG ODV
09	Sensibilisation de la population de lutter contre le VIH/SIDA et MST	Préserver une bonne santé de la population	Tous les villages	ADC ONG ODV

Domaine : Education/ Culture/Jeunesse et sports

Ordre	Tire du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	Promoteurs
01	Plaidoyer auprès de l'Etat et de ses partenaires pour améliorer la qualité du système éducatif	Promouvoir un bon niveau d'études des élèves	Toutes les écoles de Maro	ADC
02	Sensibilisation et alphabétisation des parents pour la scolarisation de leurs enfants	Conscientiser les parents	Tous les villages	ADC
03	Faire le plaidoyer auprès de l'Etat pour la construction d'un centre de formation féminine	Réduire le taux de chômage dans les ménages	Maro	ADC/ODV
04	Plaider pour la construction des salles de classe et hangars améliorés	Favoriser un bon climat d'étude	Dans toutes les écoles	ADC/ODV/ONG
05	Aménager les aires de sports pour la promotion des compétitions inter - villages	Promouvoir les aires de sports pour la promotion des compétitions inter - villages	Maro	ADC/ODV/ONG
06	Création des centres de formation dans les gros villages comme NELMBI, NGAKORIO, KOBDOGUE, SIDOBEMADJI, MIANVELE	Favoriser l'émancipation de la jeunesse	NELMBI, NGAKORIO, KOBDOGUE, SIDOBEMADJI, MIANVELE	ADC/ODV/ONG

Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Ordre	Tire du projet	Objectif a moyen terme	Localisation géographique	promoteurs
01	Promotion de la mise en défense des espèces protégée (Bambou)	Multiplier les espèces en voie de disparition	YABE (animaux) Mousmba Maro Kobdogué Ferme Taguina Mbobiri	ODV ADC
02	Vulgarisations des textes réglementant la chasse	Protection de la faune	Dans tous les villages	service de l'environnement, ADC
03	Reboisement et élaboration du plan d'aménagement cantonal	lute cotre la désertification	MARO, BELOM, YAROUNGOU	service de l'environnement, ADC
04	promotion de l'apiculture moderne	lute cotre la désertification et protection des abeilles	Dans tous les villages	ODV, ADC
05	Promotion de la mise en défense des cours d'eau	Faire la pisciculture	MARO (KOUTOU) NDINABA, NGONMOLO (grande SIDO)	ODV ADC
06	Promotion de la pisciculture	lute cotre l'autosuffisance alimentaire	NDINABA Ngakorio	ODV ADC

Domaine : Gouvernance – Sécurité – Paix

Ordre	Tire du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	Promoteurs
01	Faire plaider auprès des autorités pour l'implication de la base dans la prise des décisions	suivre la gestion des biens publics	Maro	ADC ONG ODV
02	Mise en place d'un comité de suivi de la gestion des biens publics et recette	Créer la bonne entente et bonne cohabitation	Maro	ADC ONG ODV
03	Faire de plaider aux instances supérieures pour l'affectation des agents	Pour le bon fonctionnement de l'administration	Maro	ADC ONG ODV
04	Faire de plaider auprès du gouvernement pour la dotation des différents services en moyen roulant	Faire un bon suivi des recettes	Canton Maro	ADC ONG ODV
05	Sensibilisation de la population dans mobilisation de recette cantonale et bonne gestion de ces recettes	Assurer la bonne gestion des récoltes	Maro	ADC ONG ODV
06	Renforcement des capacités des ADH et autorités locales	Chaque citoyen connaît ses devoirs et des droits	Maro	ADC ONG ODV
08	Radio communautaire	Couvrir l'ensemble du canton pour la sensibilisation	Maro	ADC ONG ODV
09	Plaider auprès de l'Etat pour améliorer les conditions de détention des prisonniers	Un bon encadrement des prisonniers	Maro	ADC ONG ODV
10	Construction d'une maison d'écoute pour genre	Amélioration et éviter la discrimination	Maro	ADC ONG ODV
11	Construction d'une maison ou centre de récupération des enfants bouviers	Amélioration du phénomène des enfants bouviers	Maro	ADC ONG ODV
12	Formation des chefs de village et Ferrick en matière de procédure judiciaire	Jugements transparents	Maro	ADC ONG ODV
13	Organisation d'un forum sur la paix et le développement du canton	Favoriser l'unité dans la mise œuvre du PDL	Maro	ADC ONG Autorités locales

Domaine : AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

Ordre	Titre du projet	Objectif à moyen terme	Localisation géographique	promoteurs
01	Sensibilisation contre les violences faites aux femmes	Réduire le taux de violence	Tous les villages	ADC
02	Lutte contre l'excision	Réduire les cas de contamination	Tous les villages	ADC
03	Sensibilisation sur la santé de reproduction	Lutter contre l'avortement volontaire	Tous les villages	ADC
04	Appui à la prise en charge des vulnérables	Réduire les cas de mortalité	Tous les villages	ADC
05	Création de jardin d'enfants	Promouvoir l'éducation des enfants	Maro Ngakorio	
06	Construction d'un centre d'apprentissage pour les vulnérables	Promouvoir l'auto prise en charge	Tous les vulnérables des villages	ADC

TABLEAUX DE PRIORISATION DES PROJETS

Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Promotion de la mise en défens des espèces protégées (animal, végétal)	10 000 000	1 000 000	9 000 000	X			
02	Reboisement (4000 plants)	6 000 000	600 000	5 400 000	X	X		
04	Promotion de la Pisciculture	10 000 000	1 000 000	9 000 000		X	X	X
05	Promotion de l'Apiculture	12 000 000	1 200 000	10 800 000		X	X	X
06	Vulgarisation des textes règlementant la chasse et pêche	1 500 000	150 000	130 000	X		X	
	TOTAL	39 500 000	3 950 000	35 550 000				

Domaine : Affaires Sociales et Genre

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Financer les groupes des handicapés	2 000 000	200 000	1 800 000	X			
02	Construction d'une maison des handicapés	10 000 000	1 000 000	9 000 000		X	X	
03	Construction d'un centre d'orphelinat avec équipement complet	10 000 000	1 000 000	9 000 000	X			
04	Le financement de réseau de lutte contre le Sida pour les sensibilisations	3 000 000	300 000	2 700 000	X			
05	Équipement matériels de travail et financement des associations et lutte contre le Sida	1 500 000	150 000	1 350 000		X		
06	Entraide aux groupements des vulnérables	12 000 000	1 200 000	10 800 000		X		
07	Sensibilisation contre le mariage précoce et grossesse précoce	1 000 000	100 000	900 000		X		
08	Construction d'un centre d'accueil avec équipement complet	6 000 000	600 000	5 400 000	X			
09	Construction d'un jardin d'enfant avec équipement complet	15 000 000	1 500 000	13 500 000		X		
10	Construction d'un centre nutritionnel avec équipements à Maro	8 000 000	800 000	7 200 000		X		
11	Formation des nutritionnistes	2 500 000	250 000	2 250 000		X		
12	Sensibilisation sur les VIH/SIDA	1 500 000	150 000	1 350 000		X		
13	Sensibilisation contre la non-violence basée sur le femme	2 000 000	200 000	1 800 000				X
14	Sensibilisation contre l'excision	2 000 000	200 000	1 800 000				X
15	Sensibilisation contre la grossesse précoce	500 000	50 000	450 000				X
16	Sensibilisation sur la santé de reproduction	1 000 000	100 000	900 000				X
17	Prise en charge des PV/VIH	10 000 000	1 000 000	9 000 000				X
18	Sensibilisation des mères allaitantes (éducation pour la santé)	700 000	70 000	630 000				X
	TOTAL	80 700 000	8 070 000	80 630 000				

Domaine : Economie

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Plaidoyer pour l'octroi des crédits de AGR	2 500 000	250 000	2 250 000	X			
02	Moulins et équipement des transformations	12 000 000	200 000	11 800 000		X		
03	Construction des magasins de stockages	30 000 000	3 000 000	27 000 000			X	
04	Construction d'un marché moderne	PDC	PDC	PDC				X
	TOTAL	44 500 000	4 450 000	40 050 000				

Domaine : Agriculture/ Elevage et Pêche

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Sensibilisation, formation des producteurs à la culture moderne	10 000 000	1 000 000	9 000 000	X			
02	Renforcement de capacité des agriculteurs et éleveurs (Techniques et matériels)	15 000 000	1 500 000	13 500 000	X			
03	Promotion des champs collectifs dans les villages	5 000 000	500 000	4 500 000	X	X	X	X
04	Elaborations des conventions et chartes	2 000 000	200 000	1 800 000		X		
05	Production animale d'une manière intensive avec les productives et adaptables	20 000 000	2 000 000	18 000 000	X	X	X	X
06	Création des unités de production des provendes	8 000 000	800 000	7 200 000		X		
07	Mise en place et appui des structures de production de la matière organique (fumier, compost, plantation des acacias albida)	7 000 000	700 000	6 300 000	X			
08	Parcage des animaux dans l'exploitation	4 000 000	400 000	3 600 000	X			
09	Appui Technique (matériel et intrant) d'agriculture	9 000 000	900 000	8 100 000		X		
10	Octroi des matériels intrants à crédit et prix subventionné	12 000 000	1 200 000	10 800 000		x		
11	Création des pharmacies vétérinaire	20 000 000	2 000 000	18 000 000		x		
12	Centre de formation des auxiliaires	15 000 000	1 500 000	13 500 000		X	X	X
13	Construction des abattoirs	40 000 000	4 000 000	36 000 000	X			
	TOTAL	167 000 000	16 700 000	150 300 000				

Domaine : Santé et Assainissement

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Intervention auprès des ONG pour la distribution des moustiquaires imprégnées à la population tous les mois	500 000	50 000	450 000	X	X	X	X
02	Construction d'un centre de santé dans chacun des villages suivants Nelmbi, Ngakorio, Kobdogué	200 000 000	20 000 000	180 000 000		X		
03	Alimentation régulière de tous les centres de santé du Canton en produits pharmaceutiques	5 000 000	500 000	4 500 000	X	X	X	X
04	Construction des puits en motricité humaine dans chaque village	172 000 000	17 200 000	154 800 000	X	X		
05	Sensibilisation de la population à faire des latrines dans chaque foyer	5 000 000	500 000	4500 000	X	X	X	X
06	Formation des artisans pour réparer et remplacer les pièces usées des bornes fontaines	5 000 000	500 000	450 000	X	X		
07	Construction et équipement d'un hôpital de district à Maro	500 000 000	50 000 000	450 000 000			X	X
08	Formation des membres de comité d'assainissement et les doter des matériels de travail	5 000 000	500 000	4500 000	X	X	X	X
09	Formation de plusieurs matrones et création d'un centre social	5 000 000	500 000	4500 000	X	X	X	X
10	Communication pour le changement de comportement	500 000	50 000	450 000	X	X	X	X
	TOTAL	898 000 000	89 800 000	808 200 000				

Domaine : Gouvernance/ Sécurité/ Paix

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	Sensibilisation de la population à la mobilisation, à la recette	2 000 000	200 000	1 800 000	X			
02	Sensibilisation de la population pour la bonne gestion des recettes	680 000	68 000	612 000	X			
03	Création d'un comité de suivi de gestion des biens publics	1860 000	186 000	1 674 000		X		
04	Création d'un comité de suivi des recettes	930 000	93 000	837 000		X		
05	Création d'une radio communautaire	Voir Standard national			X			
06	Promotion de droit de l'homme	3 075 000	375 000	2 090 000		X		
07	Construction de la maison d'arrêt moderne avec équipements	Voir Standard national				X	X	
08	l'implication de la base dans la prise des décisions	1 200 000	120 000	1080 000	X			
09	Formation des chefs de village et Ferrick en matière de procédure judiciaire	5 000 000	500 000	4 500 000		X		
10	Construction d'une maison d'écoute pour genre	30 000 000	3 000 000	27 000 000	X	X	X	
11	Plaidoyer les moyens roulants pour les administrateurs et les agents de sécurité	Voir Standard national			X			
12	Plaidoyer l'affection du personnel qualifié	Compétence étatique			X			
13	Construction d'une maison ou centre de récupération des enfants bouviers	5 000 000	500 000	4 500 000		X	X	X
	TOTAL	47 745 000	4 774 500	42 970 500				

Domaine : Education – Culture – Jeunesse et sports

Ordre	Tire du projet	Coût (Disponibilité financière)			Début probable (période)			
		Coût total	Part locale	Financement à rechercher	An I	An II	An III	An IV
01	La construction des salles de classe, la formation continue des maîtres communautaires	60 000 000	6 000 000	54 000 000	X	X		
02	Organiser régulièrement des mini stages et des journées pédagogiques	3 000 000	300 000	2 700 000			x	
03	dotation du canton des salles et bien équipées d'un laboratoire pour que l'enseignement	14 000 000	1 400 000	12 600 000			x	x
04	Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés en nombres suffisants et spécialisés dans chaque matière pour une bonne formation	2 000 000	200 000	1 800 000	x			
05	Sensibilisation et alphabétisation des parents	1 000 000	100 000	900 000			x	
06	Campagne de sensibilisation dans des lycées et collèges pour expliquer le bienfondé de la présence d'une femme intellectuelle dans la société Faire le plaidoyer auprès de l'Etat et des ONG pour la construction des terrains de sports, des salles de spectacles, des centres de loisirs Renforcer l'encadrement des groupes de danse traditionnels existants Mise à la disposition du canton des animateurs de jeunesse et sports, des maîtres d'art et d'encadrement culturel	50 000 000	5 000 000	45 000 000	x	x	x	x
	TOTAL	130 000 000	13 000 000	117 000 000				

COÛT TOTAL DU PDL.....1 423 445 000fcfa

PART LOCAL A RECHERCHER.....142 344 500 fcfa

FINANCEMENT A RECHERCHER.....1 281 100 500 fcfa

PLAN D'ACTION DE LA PREMIERE ANNEE DU PDL

Domaine : Gouvernance, sécurité, paix

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Sensibilisation de la population à la mobilisation des recettes	x	x	x	x	Tout le canton	ADC, ODV
Sensibilisation de la population pour la bonne gestion des récoltes		x		x	Tout le canton	ADC, ODV
Création d'un comité de suivi et de gestion des biens publics				x	Maro	ADC, ODV
Dotations en moyens roulants de service de sécurité					x	ADC

Domaine : Affaires sociale et genre

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Financement des groupements des handicapés			x	x	Tout le canton	ADC, ONG
Construction d'un centre d'orphelinat avec équipement complet				x	Maro	ADC, ONG
Construction d'une maison moderne des handicapés				x	Maro	ADC, ONG
Sensibilisation sur le VIH/SIDA			x	x	Maro	ADC, ONG

Domaine : Agriculture, Elevage

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Sensibilisation, formation des producteurs à la culture moderne	x				canton	Producteurs, ADC
Octroi des matériels et intrants agricole		x			canton	Producteurs, ADC
Renforcement des capacités des producteurs en technique de production			x		canton	Producteurs, ADC
Elaboration des chartes et conventions				x	Maro	ADC

Domaine : Santé / Assainissement

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Distribution des moustiquaires imprégnées	x		x		canton	ADC , ODV
Approvisionnement des centres de santé en produits pharmaceutiques	x	x	x	x	canton	ADC , ODV
Construction des puits à motricité humaine	x	x	x	x	Tous les villages	ADC et les villages
Sensibilisation de la population à faire des latrines	x				Tous les villages	ADC et les villages
Formation des artisans pour la maintenance des bornes de fontaine			x		Chef lieu du canton	ADC

Domaine : Environnement / Gestion des ressources naturelles et tourisme

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Promotion de la mise en défens des espèces protégées	x				Yabé (Maro Est)	ADC, service de l'environnement, ODV
Reboisement (4000 plants)			x	x	Maro, Belom, yaroungou	ADC, service de l'environnement, ODV
Mise en défens des cours d'eau		x			Maro, Ndinaba, Ngonmolo	ADC, service de l'environnement, ODV
Promotion de la pisciculture	x				Ndinaba	ADC, service de l'environnement, ODV
Promotion de l'apiculture pour 84 groupements	x	x	x	x	canton	ADC, service de l'environnement, ODV
Vulgarisation des textes règlementant la chasse et la pêche	x	x			canton	ADC, service de l'environnement, ODV

Domaine : Economie

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Sensibilisation pour une forte mobilisation pour la demande de crédit	x	x			Maro	ADC

Domaine : Education, culture, jeunesse et sports

ACTIVITES	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	LOCALISATION	ACTEURS
Construction des salles de classe et hangars améliorés	x	x	x	x	Toutes les écoles du canton	ADC et APE
Sensibilisation des parents pour la scolarisation de leurs enfants	x				Tous les villages	ADC

**Chapitre V : Mécanisme de mise en
œuvre de pilotage et de suivi évaluation
des actions**

La mise en œuvre de tous nos projets sera assurée par l'ADC (Association de Développement du Canton) qui est un organe chargé de la mise en œuvre de toutes les actions de développement entreprises tant au niveau villageois que cantonal. Cependant il sera développé entre l'ADC et les ODV (Organisation de Développement du Village) une synergie pouvant leur permettre d'évoluer sur les mêmes longueurs d'onde.

Les projets inscrits dans le PDL seront pilotés par les comités spécifiques que nous allons mettre en place. Ces comités, faut-il le rappeler, seront constitués des représentants des Associations ou Unions, les compétences identifiées/recrutées ou privés du canton, les membres de l'ADC et les organisations de base au niveau villageois et par domaine.

Le suivi-évaluation des projets est confié au comité de suivi indépendant composé du chef de canton, du sous-préfet, des services techniques de l'Etat, des représentants des organisations œuvrant pour le développement, les Associations.

Les projets issus du PDL seront financés sur la base de la mobilisation des ressources locales (cotisation en nature, en argent, la main d'œuvre locale) et les différentes participations des acteurs à savoir les promoteurs, les porteurs, la diaspora, les ONGs, l'Etat, les Députés de la localité et les autres acteurs de développement. En ce qui concerne le pourcentage de la part locale, nous resterons flexibles aux exigences des bailleurs de fonds mais globalement nous participerons à hauteur de dix pour cent.

Conclusion

En définitive, le canton Maro dispose des ressources naturelles très importantes dont la gestion est non contrôlée et tendent à disparaître. A travers ce document, plusieurs actions sont prévues pour leur sauve garde dans les jours à venir. C'est ainsi qu'on se rend compte un peu partout dans le domaine Environnement et Gestion des RN de la mise en défens des aires ou des cours d'eau.

Aussi, nous signalons au passage que les acteurs locaux sont prêts à se mobiliser sous toute forme pour mener à bien tous les projets sollicités pour la mise en œuvre du ce PDL.

En fin, nous disons merci au projet PAILD-MC pour ses appuis tant financiers que techniques durant ce processus d'élaboration de notre PDL.